

CÔTE-D'OR Environnement

Le photovoltaïque touj

Les projets photovoltaïques sont de plus en plus nombreux dans le département. Comment expliquer ce succès ? Bertrand Aucordonnier, chargé de mission Ademe Bourgogne-Franche-Comté, décrypte le phénomène, en quatre points.

■ Le photovoltaïque, comment ça marche ?

« Le photovoltaïque est une énergie renouvelable qui produit de l'électricité grâce au rayonnement solaire », rappelle Bertrand Aucordonnier, chargé de mission à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Bourgogne-Franche-Comté. « Les cellules photovoltaïques, grâce à leur effet photoélectrique, produisent un courant continu grâce au rayonnement solaire. À l'aide d'un onduleur, ce courant continu est transformé en courant alternatif pour être ensuite consommé directement ou envoyé sur le réseau ».

■ Quel intérêt pour un particulier ou une collectivité territoriale de se lancer dans ce type de projets ?

Utiliser le photovoltaïque a trois gros avantages : produire une énergie verte, baisser sa facture d'électricité grâce à l'autoconsommation, et gagner de l'argent avec la possibilité de vendre le courant produit à EDF. « Par exemple, pour un particulier, l'investissement se situe le plus souvent entre 10 000 et 20 000 € » détaille Bertrand Aucordonnier. « La recette liée à la vente de courant atteint ensuite entre 1 000 et 1 500 € par an, avec des contrats sur vingt ans. Il y a

cependant quelques charges (l'assurance principalement). La production d'électricité, et donc la recette, peuvent également varier selon l'orientation et l'inclinaison de la toiture, ce qui peut donc jouer sur la rentabilité des projets. »

■ Pourquoi ça marche autant en Côte-d'Or, qui n'est pourtant pas le département le plus ensoleillé de France ?

« Si le solaire est d'autant plus intéressant quand il y a du soleil, d'autres facteurs interviennent pour expliquer son développement dans des territoires comme la Côte d'Or », avance Bertrand Aucordonnier : « La volonté des acteurs locaux (collectivités locales, syndicats d'énergie, installateurs...), les surfaces facilement disponibles (sur toiture ou au sol) et l'effet d'entraînement : quand des projets sont intéressants, les voisins le voient et veulent faire la même chose. » En termes de visibilité, les projets photovoltaïques peuvent donc aussi devenir un enjeu politique.

■ Comment se faire accompagner ?

La première vague d'aides publiques a cessé, mais le gouvernement affiche de nouveau une politique très volontariste sur les énergies renouvelables, dont le photovoltaïque. Pour voir plus clair, Bertrand Aucordonnier renvoie vers des structures soutenues par l'Ademe : l'espace info énergie pour la Côte-d'Or (03.80.59.12.80) pour les particuliers, et l'association coopawatt (06.29.62.46.31) pour les groupements de citoyens.

Frédéric JOLY

frederic.joly@lebienpublic.fr



Utiliser le photovoltaïque a trois gros avantages : produire une énergie verte, baisser sa facture d'électricité, et gagner de l'argent avec la possibilité de vendre le courant produit à EDF.

Photo LBP/Philippe BRUCHOT

UNE FORMATION UNIQUE

Une nouvelle formation de technicien solaire photovoltaïque, unique en France, ouvrira en septembre, en alternance, au lycée Eugène Guillaume de Montbard, grâce à un partenariat entre l'Académie de Dijon et EDF. Elle sera accessible aux élèves titulaires d'un bac dans le domaine des énergies.

➤ Web Retrouvez sur Internet d'autres informations sur les modalités de dépôts de projets photovoltaïques.

L'UFC-Que choisir toujours vigilante face aux possibles arnaques

« Nous traitons uniquement les cas de particuliers qui ont été piégés par des entreprises malveillantes. Mais cela reste un problème régulier ». L'UFC-Que choisir Côte-d'Or traite encore aujourd'hui chaque année une vingtaine de cas d'arnaques à l'installation aux panneaux photovoltaïques, « sans compter ceux qui rencontrent des difficultés mais qui ne viennent pas nous voir », ajoute Michel Moreau, un des bénévoles de l'associa-

tion chargé du suivi de ces dossiers. « En général, l'installation de 9 à 12 panneaux photovoltaïques sur le toit d'un particulier coûte 20 000 à 22 000 €, avec la promesse d'un revenu complémentaire pérenne grâce à la revente de l'électricité produite à EDF, mais avec un système de crédit qui peut vite faire grimper la note à 35 000 € » ajoute-t-il. « Au bout de cinq à six ans, les panneaux installés perdent en puissance. Ils produisent donc

moins d'électricité, mais le remboursement des crédits continue à galoper, et l'entreprise installatrice a disparu. Nous avons pris l'habitude, avec notre avocat dijonnais, d'attaquer l'installateur pour défaut d'installation mais aussi la banque qui a imprudemment validé le crédit. Le but est d'obtenir l'annulation du crédit. Mais ce sont des dossiers qui peuvent durer deux à trois ans. »

F. J.

ours plus en courant continu



facture d'électricité grâce à l'autoconsommation, et gagner de l'argent.

Trois projets emblématiques dans le département



La centrale photovoltaïque d'Orain a été inaugurée dès juillet 2015. Photo LBP/Philippe BRUCHOT

■ Orain, le précurseur

En service depuis le 29 juillet 2015, la centrale photovoltaïque d'Orain a ouvert la voie en Côte-d'Or. Elle devait rapporter environ 80 000 euros par an à la commune, grâce à la location du terrain route de Leffond et aux recettes fiscales. « Ce parc permettra à notre commune de supporter plus facilement les baisses de dotations de l'État, en finançant des travaux d'assainissement, d'accessibilité, la toiture du château », promettait le maire de la commune Michel Borderelle lors de l'inauguration (1). La facture de 12 millions d'euros avait été entièrement assumée par la société Thirdstep-Hixem-Solais, avec 20 % de fonds propres et 80 % d'emprunt sur quinze ans, notamment auprès de la Banque publique d'investissement. Elle loue donc les terrains à la commune mais se charge de revendre l'électricité produite. La durée de vie de la centrale est estimée entre 30 et 40 ans.

■ Pouilly-en-Auxois - Bligny-sur-Ouche, l'ambitieuse

C'est l'un des projets photovoltaïques les plus ambitieux sur le département. La communauté de communes Pouilly-en-Auxois - Bligny-sur-Ouche a mis le toit de sa Maison de santé à disposition de l'entreprise BF Énergie afin de permettre l'installation d'une centrale photovoltaïque. 200 m² de capteurs, soit 130 panneaux, ont été installés sur le toit orienté au sud. Une centrale composée de onze panneaux de 275 kWc et de trois onduleurs est installée indépendamment de la centrale prin-

cipale pour que la Maison de santé puisse autoconsommer directement l'énergie produite, diminuant ainsi sa facture énergétique. La communauté de communes a signé un bail de trente ans avec le Siccco, Territoire d'énergie Côte-d'Or, via BF Énergie, entreprise spécialisée dans le développement et l'exploitation de centrales de ce type. BF Énergie a de plus fait appel à l'installateur O'Sitoit, basé à Aiserey. Ce projet s'inscrit dans celui, plus global, de la communauté de communes de devenir un Territoire à énergie positive (Tepos). Avec aussi des éoliennes et une chaufferie bois à la clé.

■ Le Morvan dans la boucle

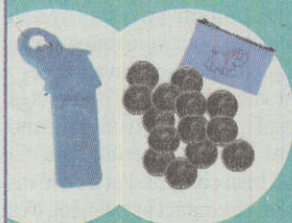
Dans le Morvan côte-d'orien, l'entreprise Akuo Energy envisage d'installer et d'exploiter au moins trois parcs photovoltaïques au sol, sur les communes de Saulieu, Liernais et Saint-Martin de la-Mer. Dans chacun des trois projets en réflexion, le champ géant de panneaux solaires devrait s'étendre sur plus d'une dizaine d'hectares et être accompagné d'activités agricoles compatibles (pacage ovin, apiculture, maraîchage, etc.). Ces nouvelles activités économiques représenteraient « des retombées financières non négligeables » pour les collectivités locales, confrontées à la baisse des dotations de l'État.

F. J. avec K. C., C. D. et A. G.

(1) Sollicité hier par nos soins, Michel Borderelle n'était pas joignable.

Du 8 mai
au 19 mai 2019

LES JOURS ÉLÉPHANTASTIQUES



40%

de lavage en plus*

CHÂTILLON-SUR-SEINE (rue de la libération)
MONTBARD (Chemin de la prairie)
AHUY (rue Aqueduc Darcy)
IS-SUR-TILLE (en face Lidl)
DIJON (en face Ikea)
CHENÔVE (impasse J. Perrin)
AUXONNE (parking Casino)
GENLIS (parking Intermarché)

*offre valable en utilisant les distributeurs de jetons / clés sur les centres (7j/7 et 24H/24)

